



Quelques soucis en perspective pour Esther Mamarbachi et les producteurs de l'émission «Infrarouge». TSR

«Infrarouge» dans le viseur

CARICATURES ► La TSR et le dessinateur Mix & Remix sont sous l'effet d'une plainte pénale de la part d'Ecône pour publication de matériel pédophile.

VINCENT PELLEGRINI

La Télévision Suisse Romande (TSR) a retiré il y a quelques jours de son site internet trois dessins de la caricaturiste Mix & Remix illustrant l'émission d'«Infrarouge» du 23 mars intitulée: «Prêtres pédophiles: la faute au célibat?» Certains dessins avaient particulièrement choqué des croyants et la TSR, citée par l'agence APIC a présenté ses excuses pour les caricatures «inutilement offensantes».

«Déclarations inexactes»

Toujours selon l'APIC, c'est l'intervention –auprès de la TSR– de la Conférence des évêques suisses (CES), qui a conduit au retrait de trois caricatures du site internet d'«Infrarouge». Ces trois caricatures, censurées à l'antenne après 22 h 30 un soir de semaine, ont pourtant été publiées sur le site

internet de l'émission. Les trois dessins montraient un Christ en Croix sodomisant un jeune enfant, un autre enfant contraint à une fellation sur la personne d'un prêtre parodiant les paroles de la consécration du vin à la messe («Prenez et buvez... ceci est mon sperme!») et un clerc levant sa soutane pour montrer son «vrai cul» à un enfant.

La veille de Pâques, un juriste de la TSR cité par l'APIC avait expliqué que ces caricatures n'avaient suscité aucune réaction. Cette version des faits est contestée par l'abbé Henry Wuilloud, supérieur de la Fraternité Saint-Pie X en Suisse (Ecône) qui a déposé plainte auprès du juge d'instruction cantonal vaudois contre le dessinateur et la TSR. «Les déclarations de la TSR sont inexactes», nous a déclaré hier le Valaisan Adrien de Riedmatten, avocat-sta-

giaire en l'étude de Me Antoine Bagi à Lausanne, mandaté pour cette affaire. Et d'ajouter que quatre jours avant Pâques déjà, il est entré en contact avec les responsables de l'émission Infrarouge «pour demander le retrait de l'ensemble des caricatures offensantes au moins pour le Vendredi Saint». Proposition refusée par Esther Mamarbachi, présentatrice de l'émission «Infrarouge», qui ne voulait retirer que deux dessins, ceux illustrant le Christ en Croix et la fellation, explique Adrien de Riedmatten.

«Contre la charte éthique»

Adrien de Riedmatten ajoute: «Suite au refus de la TSR de transiger, plainte pénale a été déposée pour atteinte à la liberté de croyance, discrimination religieuse et publication de matériel pornographique

impliquant des actes d'ordre sexuel avec des enfants. Si la TSR avait vraiment souci, comme elle le prétend, des sensibilités chrétiennes, elle retirerait aussi de son site internet les autres dessins insinuant que le clergé catholique fait vocation de pédophilie, cherche à épouser des enfants ou se trouve contraint par Dieu à commettre des actes pédophiles, ainsi que nombre de commentaires très injurieux sur le clergé et l'Eglise publiés sur son forum en totale infraction avec sa charte d'éthique.»

Et d'ajouter que dans le cas présent, la religion chrétienne n'ayant pas bénéficié de l'égalité de traitement, «la plainte est maintenue et suit son cours»...

Selon Me Adrien de Riedmatten, il est fort probable que la plainte ait d'ailleurs contribué au retrait de ces trois dessins.

MARCHÉ LAITIER

Il faut cesser de surproduire

Les producteurs suisses de lait s'inquiètent de l'incurie de l'Interprofession (IP). Alors que la situation sur le marché continue à se détériorer, il apparaît que l'IP n'utilise pas les instruments à sa disposition. Pire, elle n'applique pas les mesures décidées.

La Fédération des producteurs suisses de lait (PSL) veut mettre un terme à ce dysfonctionnement. Réunis en assemblée hier à Berne, les 157 délégués présents ont adopté à une nette majorité une résolution qui place l'IP face à ses responsabilités, sachant que plus de 160 000 tonnes ont été

produites en trop tant en 2008 qu'en 2009.

Cette résolution apparaît comme l'ultime tentative des producteurs de sauver l'IP créée l'automne dernier pour gérer le marché après la fin du contingentement. Jusqu'ici, les producteurs ont tout mis en œuvre pour maintenir le dialogue entre les divers groupes d'intérêts et assumer les décisions prises.

Dix francs l'heure. Les attentes des producteurs sont restées vaines: la surproduction se poursuit (+6,7% en 2008/2009 par rapport à la moyenne de 2000 à 2006).

Les stocks de beurre et de poudre grossissent à tel point qu'il n'y aura plus d'argent disponible pour écouler ces excédents, et surtout le revenu des producteurs est descendu au-dessous de 10 francs l'heure.

Sur les quelque 400 millions de francs que les près de 27 000 producteurs n'ont pas touché en 2009, 110 millions sont restés dans les poches des consommateurs. Tout le reste a bénéficié aux résultats des transformateurs et grands distributeurs, selon la PSL. Emmi vient par exemple d'annoncer une hausse de 28% de son bénéfice, à 75 millions



Certains producteurs ne touchent pas le prix minimum recommandé par litre. KEY

de francs. Dans le même temps, certains producteurs ne touchent guère plus de 50 centimes le litre, soit environ dix centimes de moins que le minimum recommandé. ATS

EN BREF

PALÉO FESTIVAL

Seule la soirée hip-hop et reggae n'est pas encore complète

Paléo Festival a suscité l'engouement une fois de plus. Il ne reste plus de places hormis pour la soirée du 20 juillet, les cinq autres étant complètes, indiquent les organisateurs.

Des billets sont encore disponibles pour le mardi dont le programme oscille entre hip-hop et reggae, avec NTM, NERD, Iggy and the Stooges et Saez.

Dès le mercredi 5 mai à 12 h, le festival met en œuvre sa traditionnelle bourse aux billets sur le site www.paleo.ch. En outre, 1500 billets seront mis en vente chaque matin du festival dès 9 h pour le soir même (sur le site et chez Ticketcorner). Aucun ticket ne sera vendu sur place.

JURA

Lièvre brun en sursis



Les chasseurs jurassiens sont privés de lièvres pour 4 ans.

XAVIER KLAUSSNER/FOTOLIA.COM

Les lièvres bruns jurassiens n'auront plus à craindre le fusil du chasseur durant quatre ans. Le gouvernement cantonal a en effet décidé d'un moratoire de cette durée sur la chasse à ce quadrupède. Il entend ainsi mettre en place un plan de sauvetage de cette espèce, ont annoncé hier les autorités cantonales. AP

POMPIERS DE MILICE

Vers une exonération de la solde

La solde allouée aux pompiers de milice ne doit plus être soumise à l'impôt. Le Conseil fédéral a approuvé hier le message en ce sens aux Chambres fédérales. La solde des pompiers serait ainsi mise sur un pied d'égalité avec la solde pour le service militaire, celle pour le service de protection civile et l'argent de poche pour le service civil, a annoncé mercredi le Département fédéral des finances. AP

HAUSSE DE LA TVA

Les consommateurs vont passer à la caisse en 2011

Dès le 1er janvier 2011, le taux usuel de la TVA passera de 7,6 à 8%. Le Conseil fédéral a peaufiné hier les détails résultant de l'augmentation de la taxe en faveur de l'assurance invalidité acceptée en septembre par le peuple.

La hausse est limitée à sept ans. Durant ce temps, le taux usuel croîtra de 0,4 point, tandis que les biens de première nécessité seront ponctionnés à raison de 2,5% (+0,1 point) et les prestations hôtelières à 3,8% (+0,2 point). ATS

PUBLICITÉ

LIPPER FUND AWARDS 2010

SWITZERLAND

BANQUE PIGUET & CIE S.A.

Meilleur gérant obligataire sur 3 ans (catégorie «Bond small»)

PIGUET GLOBAL FUND-INTERNATIONAL BOND USD C

Meilleur fonds obligataire sur 3 ans, 5 ans, 10 ans (Bond US Dollar)

Contact: Daphné Smits au 022/322 88 87



BANQUE PIGUET & CIE S.A.

DEPUIS 1856

www.banquepiguet.com

Groupe BCV

Piguet Global Fund est un fonds commun de placement (UCITS III), à compartiments multiples de droit luxembourgeois. Le fonds est approuvé à la distribution au public en Suisse ou à partir de la Suisse par l'Autorité de surveillance des marchés financiers FINMA. Les documents du fonds tels que prospectus, prospectus simplifié, rapports annuels et semestriels sont disponibles et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès du représentant et service de paiement en Suisse, Banque Piguet & Cie S.A., rue de la Plaine 14, CH-1400 Yverdon-les-Bains. Cette publicité ne constitue pas un conseil en investissement. La performance passée ne constitue pas une garantie de la performance future.